

Chère collaboratrice,
Cher collaborateur,

La hausse des prix de l'énergie devenant de plus en plus préoccupante, une cellule de crise s'est réunie le 9 septembre dernier.

Lors de cette réunion, le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette a retenu qu'à partir du 1^{er} octobre 2022, la température dans les bâtiments fonctionnels (bureaux et écoles), exploités par la Ville d'Esch-sur-Alzette, sera réduite à 20°C en modifiant la température de départ des chaudières. La température des halls sportifs, ateliers techniques et stocks sera réglée à 15°C et les systèmes de chauffage des parkings municipaux seront complètement mis à l'arrêt.

Considérant qu'un abaissement de 1°C réduit la facture d'énergie d'environ 6%, ces mesures permettront d'énormes économies d'énergie à la Ville d'Esch. Parallèlement à cette décision, il sera interdit d'installer et d'utiliser des appareils thermiques électriques (chauffages et ventilateurs électriques) privés dans les bureaux.

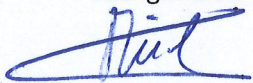
Cependant, cette mesure ainsi que les recommandations formulées début août ne sont efficaces que si nous y contribuons tous ensemble.

Pour rappel, quelques gestes simples qui peuvent faire la différence :

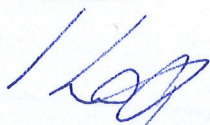
- Si possible, privilégiez les sources de lumière naturelle de votre pièce, salle de réunion ou salle de classe.
- Eteignez la lumière en sortant de la pièce.
- Coupez le chauffage en sortant de la pièce.
- Ne laissez pas vos ordinateurs en mode veille. Le débranchement est recommandé.
- Veillez à ne pas laisser branchés vos appareils électroniques inutilement.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

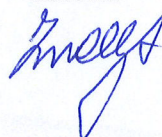
Georges Mischo
Bourgmestre



Martin Kox
Echevin



André Zwally
Echevin



Pierre-Marc Knaff
Echevin



Christian Weis
Echevin

